

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Numéro SIRET  
20006001000044**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
Communauté d'agglomération MAUGES  
COMMUNAUTE**

**POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BEAUPREAU**

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

**M. 4 (1)**

**Budget primitif**

**BUDGET : COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET  
ASSIMILES (2)**

**ANNEE 2022**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

<b>I - Informations générales</b>	
Modalités de vote du budget	3
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
<b>IV - Annexes</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	34
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
<b>D - Arrêté et signatures</b>	
D - Arrêté et signatures	37

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>

<b>EXPLOITATION</b>		
	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	11 754 658,37
	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00
		0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)</b>	(si déficit)
		1 276 077,44
		(si excédent)
		0,00
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	13 030 735,81
		13 030 735,81
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	4 923 160,00
	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	668 930,60
		0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)</b>	(si solde négatif)
		0,00
		(si solde positif)
		473 453,12
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	5 592 090,60
		5 592 090,60
<b>TOTAL</b>		
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	18 622 826,41
		18 622 826,41

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>					<b>II</b>
					<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 924 062,20	0,00	6 928 545,15	6 928 545,15	6 928 545,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	591 750,00	0,00	645 960,00	645 960,00	645 960,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 298 040,45	0,00	3 436 603,22	3 436 603,22	3 436 603,22
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>10 813 852,65</b>	<b>0,00</b>	<b>11 011 108,37</b>	<b>11 011 108,37</b>	<b>11 011 108,37</b>
66	Charges financières	46 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
67	Charges exceptionnelles	69 650,00	0,00	116 550,00	116 550,00	116 550,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>10 939 502,65</b>	<b>0,00</b>	<b>11 242 658,37</b>	<b>11 242 658,37</b>	<b>11 242 658,37</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	476 200,00		512 000,00	512 000,00	512 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>476 200,00</b>		<b>512 000,00</b>	<b>512 000,00</b>	<b>512 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 415 702,65</b>	<b>0,00</b>	<b>11 754 658,37</b>	<b>11 754 658,37</b>	<b>11 754 658,37</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 276 077,44</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>13 030 735,81</b>
---	----------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 985 435,72	0,00	10 995 495,81	10 995 495,81	10 995 495,81
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 761 350,00	0,00	1 977 400,00	1 977 400,00	1 977 400,00
75	Autres produits de gestion courante	30 330,00	0,00	30 840,00	30 840,00	30 840,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>12 777 115,72</b>	<b>0,00</b>	<b>13 003 735,81</b>	<b>13 003 735,81</b>	<b>13 003 735,81</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>12 777 115,72</b>	<b>0,00</b>	<b>13 003 735,81</b>	<b>13 003 735,81</b>	<b>13 003 735,81</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	27 700,00		27 000,00	27 000,00	27 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>27 700,00</b>		<b>27 000,00</b>	<b>27 000,00</b>	<b>27 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>12 804 815,72</b>	<b>0,00</b>	<b>13 030 735,81</b>	<b>13 030 735,81</b>	<b>13 030 735,81</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>13 030 735,81</b>
---	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>485 000,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>					<b>II</b>
					<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 202 062,13	355 849,22	464 160,00	464 160,00	820 009,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 043 436,67	313 081,38	4 162 000,00	4 162 000,00	4 475 081,38
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 245 498,80</b>	<b>668 930,60</b>	<b>4 626 160,00</b>	<b>4 626 160,00</b>	<b>5 295 090,60</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	444 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	26 000,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>470 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>270 000,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 715 498,80</b>	<b>668 930,60</b>	<b>4 896 160,00</b>	<b>4 896 160,00</b>	<b>5 565 090,60</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	27 700,00		27 000,00	27 000,00	27 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>27 700,00</b>		<b>27 000,00</b>	<b>27 000,00</b>	<b>27 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 743 198,80</b>	<b>668 930,60</b>	<b>4 923 160,00</b>	<b>4 923 160,00</b>	<b>5 592 090,60</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 592 090,60</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 470 760,83	0,00	4 606 637,48	4 606 637,48	4 606 637,48
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 489 760,83</b>	<b>0,00</b>	<b>4 606 637,48</b>	<b>4 606 637,48</b>	<b>4 606 637,48</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 489 760,83</b>	<b>0,00</b>	<b>4 606 637,48</b>	<b>4 606 637,48</b>	<b>4 606 637,48</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	476 200,00		512 000,00	512 000,00	512 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>476 200,00</b>		<b>512 000,00</b>	<b>512 000,00</b>	<b>512 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 965 960,83</b>	<b>0,00</b>	<b>5 118 637,48</b>	<b>5 118 637,48</b>	<b>5 118 637,48</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>473 453,12</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 592 090,60</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>485 000,00</b>
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>			<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	6 928 545,15		6 928 545,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	645 960,00		645 960,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 436 603,22		3 436 603,22
66	Charges financières	40 000,00	0,00	40 000,00
67	Charges exceptionnelles	116 550,00	0,00	116 550,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	60 000,00	512 000,00	572 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>11 242 658,37</b>	<b>512 000,00</b>	<b>11 754 658,37</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>1 276 077,44</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>13 030 735,81</b>
---	----------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	270 000,00	0,00	270 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	820 009,22	0,00	820 009,22
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 475 081,38	0,00	4 475 081,38
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		27 000,00	27 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>5 565 090,60</b>	<b>27 000,00</b>	<b>5 592 090,60</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 592 090,60</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 995 495,81		10 995 495,81
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 977 400,00		1 977 400,00
75	Autres produits de gestion courante	30 840,00		30 840,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	27 000,00	27 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>13 003 735,81</b>	<b>27 000,00</b>	<b>13 030 735,81</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>13 030 735,81</b>
---	----------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 606 637,48	0,00	4 606 637,48
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		512 000,00	512 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>4 606 637,48</b>	<b>512 000,00</b>	<b>5 118 637,48</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>473 453,12</b>
--	-------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 592 090,60</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>III A1</b>
<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>6 924 062,20</b>	<b>6 928 545,15</b>	<b>6 928 545,15</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	900,00	400,00	400,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	6 000,00	4 500,00	4 500,00
6064	Fournitures administratives	13 000,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	0,00	12 000,00	12 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	6 474 827,20	6 496 137,15	6 496 137,15
6132	Locations immobilières	9 500,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	2 400,00	2 400,00	2 400,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	13 000,00	13 000,00	13 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 700,00	11 600,00	11 600,00
6156	Maintenance	58 248,00	61 728,00	61 728,00
617	Etudes et recherches	6 000,00	0,00	0,00
618	Divers	8 600,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	6 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	9 380,00	5 040,00	5 040,00
6236	Catalogues et imprimés	24 300,00	18 000,00	18 000,00
6237	Publications	37 100,00	50 000,00	50 000,00
6247	Transports collectifs personnel	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	66 067,00	60 000,00	60 000,00
6262	Frais de télécommunications	9 240,00	7 540,00	7 540,00
627	Services bancaires et assimilés	2 700,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 200,00	1 200,00
6287	Remboursements de frais	132 600,00	139 200,00	139 200,00
63512	Taxes foncières	6 000,00	6 300,00	6 300,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>591 750,00</b>	<b>645 960,00</b>	<b>645 960,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	590 000,00	645 960,00	645 960,00
6218	Autre personnel extérieur	1 750,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>3 298 040,45</b>	<b>3 436 603,22</b>	<b>3 436 603,22</b>
6541	Créances admises en non-valeur	140 000,00	70 000,00	70 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 158 040,45	3 366 603,22	3 366 603,22
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>10 813 852,65</b>	<b>11 011 108,37</b>	<b>11 011 108,37</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>46 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	47 673,26	40 000,00	40 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 673,26	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>69 650,00</b>	<b>116 550,00</b>	<b>116 550,00</b>
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	33 650,00	80 550,00	80 550,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat' (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	60 000,00	60 000,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>10 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>10 939 502,65</b>	<b>11 242 658,37</b>	<b>11 242 658,37</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>476 200,00</b>	<b>512 000,00</b>	<b>512 000,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	476 200,00	512 000,00	512 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>476 200,00</b>	<b>512 000,00</b>	<b>512 000,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>476 200,00</b>	<b>512 000,00</b>	<b>512 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>11 415 702,65</b>	<b>11 754 658,37</b>	<b>11 754 658,37</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)</b>	<b>1 276 077,44</b>
--	---------------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>				<b>13 030 735,81</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>				<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 985 435,72	10 995 495,81	10 995 495,81
706	Prestations de services	10 560 059,46	10 077 159,51	10 077 159,51
707	Ventes de marchandises	366 989,26	859 976,30	859 976,30
7087	Remboursement de frais	58 387,00	58 360,00	58 360,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 761 350,00	1 977 400,00	1 977 400,00
74	Subventions d'exploitation	1 761 350,00	1 977 400,00	1 977 400,00
75	Autres produits de gestion courante	30 330,00	30 840,00	30 840,00
752	Revenus des immeubles	30 330,00	30 840,00	30 840,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		12 777 115,72	13 003 735,81	13 003 735,81
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		12 777 115,72	13 003 735,81	13 003 735,81
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</i>	27 700,00	27 000,00	27 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	27 700,00	27 000,00	27 000,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</i>	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		27 700,00	27 000,00	27 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		12 804 815,72	13 030 735,81	13 030 735,81

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>13 030 735,81</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>B1</b>
<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>2 202 062,13</b>	<b>464 160,00</b>	<b>464 160,00</b>
2153	Installations à caractère spécifique	500 000,00	100 000,00	100 000,00
2154	Matériel industriel	1 166 660,50	277 600,00	277 600,00
2155	Outilage industriel	531 100,50	62 560,00	62 560,00
2181	Installat° générales, agencements	4 301,13	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	24 000,00	24 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>1 043 436,67</b>	<b>4 162 000,00</b>	<b>4 162 000,00</b>
2313	Constructions	994 288,06	4 162 000,00	4 162 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	49 148,61	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 245 498,80</b>	<b>4 626 160,00</b>	<b>4 626 160,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>444 000,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>270 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	188 790,00	270 000,00	270 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	255 210,00	0,00	0,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>26 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>470 000,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>270 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>3 715 498,80</b>	<b>4 896 160,00</b>	<b>4 896 160,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>27 700,00</b>	<b>27 000,00</b>	<b>27 000,00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<b>27 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13913	Sub. équipt cpté résult. Départements	7 009,28	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	20 690,72	0,00	0,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>27 000,00</b>	<b>27 000,00</b>
4818	Charges à étaler	0,00	27 000,00	27 000,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>27 700,00</b>	<b>27 000,00</b>	<b>27 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>3 743 198,80</b>	<b>4 923 160,00</b>	<b>4 923 160,00</b>
<b>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>				
				<b>+</b>
			<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>668 930,60</b>
				<b>=</b>
			<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
				<b>=</b>
			<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 592 090,60</b>

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>				<b>III B2</b>
<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
13	<b>Subventions d'investissement</b>	19 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	19 000,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	1 470 760,83	4 606 637,48	4 606 637,48
1641	Emprunts en euros	1 470 760,83	4 606 637,48	4 606 637,48
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	1 489 760,83	4 606 637,48	4 606 637,48
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	0,00	0,00	0,00
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	0,00	0,00	0,00
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	1 489 760,83	4 606 637,48	4 606 637,48
021	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	0,00	0,00	0,00
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	476 200,00	512 000,00	512 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	48,40	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	2 435,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	34 035,58	0,00	0,00
28131	Bâtiments	55 807,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 488,50	0,00	0,00
28138	Autres constructions	18 748,11	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 633,64	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 936,55	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	8 550,99	0,00	0,00
28155	Outilage industriel	56 250,99	0,00	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	190 392,56	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	26 574,02	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	18 033,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	21 084,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	10 979,49	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	2 940,90	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	3 991,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 555,33	0,00	0,00
28188	Autres	11 714,94	512 000,00	512 000,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>476 200,00</b>	<b>512 000,00</b>	<b>512 000,00</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>476 200,00</b>	<b>512 000,00</b>	<b>512 000,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>1 965 960,83</b>	<b>5 118 637,48</b>	<b>5 118 637,48</b>
		+		
		<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>	
			+	
		<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)</b>	<b>473 453,12</b>	
			=	
		<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 592 090,60</b>	

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

**MAUGES COMMUNAUTE - COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES - BP - 2022**

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>						<b>IV</b> <b>A1.1</b>
---	--	--	--	--	--	--------------------------

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
	03/01/2018	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
	07/03/2018	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
	12/05/2020	4 300 000,00	4 300 000,00	0,00	0,00	4 300 000,00
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>8 300 000,00</b>	<b>8 300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 300 000,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
163 Emprunts obligataires (Total)													
					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 399 141,84								
1641 Emprunts en euros (total)					4 399 141,84								
10000295009	CRCA ANJOU MAINE	26/02/2016		15/08/2016	1 172 000,00	F		1,900	1,900		T	C	A-1
10001078540	CRCA ANJOU MAINE	20/12/2018		10/04/2019	540 000,00	F		1,990	2,041		A	X Echéance constante	A-1
10001789955	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	13/11/2020		15/03/2021	1 800 000,00	F		0,610	0,612		T	X Echéance constante	A-1
10002202682	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	22/12/2021		17/04/2022	517 141,84	F		1,490	1,652		T	X Echéance constante	A-1
MIN261387	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	23/07/2008		01/04/2009	370 000,00	F		5,350	5,243		A	C	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								

**MAUGES COMMUNAUTE - COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES - BP - 2022**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>4 399 141,84</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											IV A1.2
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 170 561,17					243 792,29	47 774,27	0,00	14 721,46
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 170 561,17					243 792,29	47 774,27	0,00	14 721,46
10000295009		0,00	A-1	849 700,00	14,33	F		1,900	58 600,00	15 726,78	0,00	1 920,62
10001078540		0,00	A-1	481 159,21	21,25	F		2,041	17 647,23	9 575,07	0,00	6 687,32
10001789955		0,00	A-1	1 715 115,95	18,92	F		0,612	85 403,02	10 267,10	0,00	441,83
10002202682		0,00	A-1	0,00	9,00	F		1,652	64 344,05	5 539,97	0,00	1 386,82
MIN261387		0,00	A-1	124 586,01	6,25	F		5,243	17 797,99	6 665,35	0,00	4 284,87
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>3 170 561,17</b>					<b>243 792,29</b>	<b>47 774,27</b>	<b>0,00</b>	<b>14 721,46</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

## MAUGES COMMUNAUTE - COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES - BP - 2022

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 170 561,17	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

**A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	19-01-2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements aménagement bâtiments, instal. électrique téléphonique	20	19/01/2022
L	Bacs collectifs à contrôle d'accès	5	19/01/2022
L	Bacs de collecte des déchets	15	19/01/2022
L	Bâtiments légers, abris	10	19/01/2022
L	Broyeurs électriques	3	19/01/2022
L	Broyeurs thermiques	5	19/01/2022
L	Camions et véhicules industriels d'exploitation	10	19/01/2022
L	Cartes accès aux services	5	19/01/2022
L	Coffre-fort	20	19/01/2022
L	Construction rénovation bâtiments administratifs	30	19/01/2022
L	Conteneurs apport volontaire, composteurs	10	19/01/2022
L	Frais de recherche et dévlopement	5	19/01/2022
L	Frais d'étude et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	19/01/2022
L	Gros équipement, matériels associés génie civil	15	19/01/2022
L	Installation VRD	30	19/01/2022
L	Locaux à caractère industriel, construction rénovation	20	19/01/2022
L	Logiciels, matériel informatique	3	19/01/2022
L	Matériel bureau, électrique ou électronique, mat. reprographie	5	19/01/2022
L	Mobilier	10	19/01/2022
L	Plantation, agencements, aménagements de terrains	15	19/01/2022
L	Remorques	5	19/01/2022
L	Voitures	5	19/01/2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations</b>	<b>A3.1</b>

**A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
Couverture des impayés de redevance incitative	0,00	29/12/2021	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>			<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>			
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>			<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote (2)</b>
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>270 000,00</b>	<b>I</b> <b>270 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>270 000,00</b>	<b>270 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	270 000,00	270 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	<b>Op. de l'exercice I</b>	<b>Restes à réaliser en dépenses de l'exercice  précédent (3) (4)</b>	<b>Solde d'exécution D001 (3) (4)</b>	<b>TOTAL II</b>
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>270 000,00</b>	<b>668 930,60</b>	<b>0,00</b>	<b>938 930,60</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>512 000,00</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>512 000,00</b>	<b>512 000,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	0,00
28087	<i>Immo. incorp. reçues - mise à dispo.</i>	0,00	0,00
28128	<i>Aménagement Autres terrains</i>	0,00	0,00
28131	<i>Bâtiments</i>	0,00	0,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	0,00	0,00
28138	<i>Autres constructions</i>	0,00	0,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	0,00	0,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	0,00	0,00
28154	<i>Matériel industriel</i>	0,00	0,00
28155	<i>Outilage industriel</i>	0,00	0,00
28157	<i>Aménagements des matériels industriels</i>	0,00	0,00
28172	<i>Aménagements de terrains (mise à dispo)</i>	0,00	0,00
28173	<i>Constructions (mise à disposition)</i>	0,00	0,00
28175	<i>Matériel et outillage technique (mad)</i>	0,00	0,00
28178	<i>Autres immos corporelles (mad)</i>	0,00	0,00
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	0,00	0,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	0,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres</i>	512 000,00	512 000,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>512 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>473 453,12</b>	<b>0,00</b>	<b>985 453,12</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6)</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

**MAUGES COMMUNAUTE - COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES - BP - 2022**

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES													IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE													B1.1

## B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		3,00	0,50	3,50	1,50	0,00	1,50
Adjoint Administratif	C	2,00	0,50	2,50	1,50	0,00	1,50
Rédacteur chargé redevance	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		9,00	0,50	9,50	8,00	1,00	9,00
Adjoint Technique	C	4,00	0,50	4,50	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien chargé de prévention		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		12,00	1,00	13,00	9,50	1,00	10,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 \times 6 / 12$ ).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Technicien chargé de prévention		TECH	369	0,00	A Article 3-2	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
Agent Pôle relation à l'usager	C	ADM	343	0,00	A Article 3-1	CDD
Rédacteur chargé redevance		ADM	361	0,00	A Article 3-1	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ARRETE ET SIGNATURES</b>		<b>IV</b>
		<b>D</b>
Nombre de membres en exercice : 49		
Nombre de membres présents : 41		
Nombre de suffrages exprimés : 45		
VOTES :		
Pour : 40		
Contre : 2		
Abstentions : 3		
Date de convocation : 17/03/2022		
Présenté par (1) Le Président, Didier HUCHON, A Beaupreau-En-Mauges le 23/03/2022 (1) Le Président, Didier HUCHON,		
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Beaupreau-En-Mauges, le 23/03/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),		
AUBIN FRANCK		
BARBEAU CHRISTELLE		
BAUBRY CLAIRE		
BENOIST YANNICK		
BESNARD JEAN		
BIDET ENON SOPHIE		
BILLET ISABELLE		
BLOCQUAUX CORINNE		
BODEREAU ANNE RACHEL		
BONNIN CELINE		
BRAUD ANNICK		
BRAY ALINE		
BRIAND BENOIT		
BRIN CATHERINE		
CASSIN PASCAL		
CESBRON RICHARD		
COLINEAU THERESE		
COURPAT PHILIPPE		
DA SILVA FERREIRA VALERIE		
DENECHERE MARIE ANGE		
DOUGE CHRISTOPHE		

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>IV</b> <b>D</b>
DUPONT WILLY	
FAUCHEUX SONIA	
GAILLARD GENEVIEVE	
GOURDON CHANTAL	
HAIE ISABELLE	
HUCHON DIDIER	
JARRY DANIELLE	
JOLIVET CHRISTOPHE	
LE GAL MARIE	
LEBERT BRIGITTE	
LEBREC THIERRY	
LEBRUN REGIS	
LERAY MATHIEU	
LESERVOISIER GUYLENE	
MARNE SYLVIE	
MARTIN HERVE	
MONTAILLER CLAUDIE	
MOREAU NADEGE	
MOUY OLIVIER	
NERRIERE PAUL	
PELE LUC	
PIOU SERGE	
PITON GILLES	
PRIMITIF JACQUES	
RAIMBAULT DENIS	
ROLLIN HUGUES	
SAUVESTRE DIDIER	
SEMLER COLLERY YANN	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, Didier HUCHON, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le  
A Beaupreau-En-Mauges, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.